



Procès-verbal de la réunion Bureau SFRO  
du vendredi 19 mars 2021  
de 13h00 à 17h00

Par visioconférence Zoom

**P. GIRAUD, Président**  
[president@sfro.fr](mailto:president@sfro.fr)

**C. CHARGARI, Secrétaire Général**  
**P. MAINGON, Past-Président**  
**N. POUREL, Trésorier**

D. AZRIA  
I. BARILLOT  
PE. CAILLEUX  
J.M. HANNOUN-LEVI  
C. HENNEQUIN  
M. LAPEYRE  
I. LATORZEFF  
F. LORCHEL  
E. MONPETIT  
D. PEIFFERT  
F. ROCHER

J.J. MAZERON, Directeur Administratif

Administration :

Emilie BAYART

**Secrétariat SFRO**

[sfro@wanadoo.fr](mailto:sfro@wanadoo.fr)  
Tél : 06 86 96 56 37

**RadioTransNet :**

[eb.radiotransnet@gmail.com](mailto:eb.radiotransnet@gmail.com)  
Tél : 06 60 80 70 74  
Site web : [radiotransnet.fr](http://radiotransnet.fr)

Siège Social :

SFRO  
Centre Antoine Bécère  
47 Rue de la Colonie  
75013 PARIS

**Ont participé : D. Azria, I. Barillot, PE Cailleux, C. Chargari, P. Giraud, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, I. Latorzeff, P. Maingon, J.J. Mazon, E. Monpetit, D. Peiffert, N. Pourel, F. Rocher et E. Bayart**

**Invités : J.L. Lagrange (Groupe Ethique), M. Michalet (SFjRO), A. Lisbona (SFPM), O. Pradier (AFCOR), P. Blanchard (Président du CS 2021) et M. Lavillonnière (Société MCI).**

**Excusés : F. Eschwege, F. Lorchel et M. Lapeyre**

## 1. Congrès SFRO 2021 :

Pierre Blanchard, président du CS du congrès 2021, fait part des avancées du conseil scientifique sur le prochain congrès. Il présente le pré-programme et l'organisation des sessions. Il revient sur la nécessité d'homogénéiser les sessions et les pauses. Le programme est « pensé » selon un congrès en mode hybride avec 2 salles physiques diffusées en direct puis disponibles en replay. Ce format hybride pourrait basculer en tout distanciel si le contexte pandémique le nécessitait. Le déroulé des sessions en présentiel est globalement validé ainsi que les orateurs.

Le format de la session « carrière » doit encore être défini en concertation avec la SFjRO et le SNRO.

Des webinaires seront organisés en parallèle : RecoRad 2.0 et éventuellement d'autres thématiques en fonction des abstracts reçus. La remise de médailles sera prévue le mercredi soir.

Véronique Vendrely, membre du Conseil Scientifique, 2021 est proposée pour succéder à P. Blanchard en tant que présidente du Conseil Scientifique 2022. Cette proposition

est validée à l'unanimité ; un courrier officiel va lui être envoyé.

## **2. Présentation CoActis**

F. Bernardon et A.C. Dambre interviennent pendant la réunion du bureau afin de présenter les activités de l'association CoActis. L'activité de cette association a pour but de d'améliorer et faciliter l'accès aux soins des patients en situation de handicap. Les moyens développés sont la production de livrets explicatifs sous forme de bandes dessinées (Santé BD) ainsi que le développement d'un site de ressources avec de nombreuses fiches à destination des professionnels de santé (HandiConnect). F. Bernardon et A.C. Dambre interrogent sur la pertinence d'outils adaptés à la radiothérapie. Il a ainsi été évoqué la possibilité de produire de nouveaux supports spécifiques. Il est proposé que la SFRO et CoActis collaborent à la création d'un ou de plusieurs nouveaux livrets pour la radiothérapie. En attendant, LA SFRO va ajouter un lien vers le site de CoActis, et l'association CoActis va ajouter par réciprocité un lien vers le site de la SFRO.

## **3. Affaires internes du bureau**

### 3.1. Assemblée Générale extraordinaire

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire qui a eu lieu le 12 mars à 12h30, les nouvelles propositions de Statuts ont été présentées. La proposition de modifications des Statuts qui concerne l'organisation des assemblées générales de la SFRO correspondait à la Décision n°1. Il est ainsi proposé que les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires puissent être organisées sous forme présentielle, distancielle et/ou hybride en fonction des besoins, indépendamment du contexte sanitaire, et avec vote électronique.

Les propositions de modifications de fonctionnement du bureau de la SFRO, soumises au vote, ont été détaillées. Les changements de structure et d'administration sont rappelés ci-après :

- un Bureau resserré autour de 10 membres de la SFRO représentatifs de la profession
- 3 collèges électoraux : 3 représentants des CHU/CHG ; 3 représentants des CLCC/ESPIC ; 4 représentants du secteur libéral. Lors des élections, chaque membre vote parmi une liste de candidats. Les 3 ou 4 candidats (selon leur collège) ayant reçu le plus de voix sont élus.
- un Président élu pour 2 ans par le nouveau Bureau
- le Past-Président participe au Bureau pendant 1 an pour assurer le « tuilage » avec le nouveau Président, puis peut contribuer aux réunions du Bureau 1 an supplémentaire à la demande du Président élu.
- des membres du Bureau élus pour 2 ans avec un maximum de 2 mandats consécutifs (4 ans)
- un an « off » avant de pouvoir se représenter à nouveau
- le Secrétaire Général et le Trésorier conservent un mandat de 6 ans mais qui devient non renouvelable. S'ils ne sont pas réélus lors des élections suivantes, ils gardent leur statut de Secrétaire Général ou Trésorier mais ils n'ont plus le statut de membres élus et ils ne peuvent pas participer aux votes. Ils sont donc en sus des dix membres élus du bureau.

Un Comité « Exécutif » composé du Président, du past-Président (pendant 1 an, à disposition ensuite), du Secrétaire Général, du Trésorier et du Président du SNRO sera créé. Ce comité communique par réunion téléphonique ou par visioconférence selon un rythme mensuel ou plus selon l'actualité.

Le Président du Bureau peut inviter des personnalités « qualifiées » en fonction de l'ordre du jour : le Past-Président, le Président du SNRO, le Président de la SFPM, le Président de

l'AFCOR, le Président de la SFjRO, le Président du CNP, le Président du Conseil Scientifique (CS), le rédacteur en chef de Cancer-Radiothérapie (ou leurs représentants). Les réunions du Bureau doivent avoir lieu au moins tous les 3 mois.

Le nouveau fonctionnement du Conseil Scientifique a également été rappelé :

- le Président du CS est nommé par le Président de la SFRO après avis du Bureau
- il est nommé un an en avance (participation au CS des années n-1 et n+1)
- le CS devient indépendant et est désigné par le Président du CS

Le Conseil Scientifique est composé :

- d'au moins 6 membres de la SFRO (« intuitu personae »)
- du Président de la SFRO ou son représentant
- d'un représentant de la SFjRO et d'un représentant de la SFPM
- du rédacteur en chef de Cancer/Radiothérapie ou son représentant
- Si utile, d'un coordinateur administratif du Congrès en lien avec la société en charge de l'organisation du congrès pour la SFRO.

Le CS se réunit à la demande du Président du CS indépendamment du Bureau et c'est le Président du CS qui rend compte des avancées du CS à chaque réunion du Bureau de la SFRO voire du comité exécutif.

L'ensemble de ces propositions de modifications d'administration et de fonctionnement du bureau et du Conseil Scientifique de la SFRO était soumis au vote des membres à jour de leur cotisation et constituait la Décision n°2.

L'ensemble des 163 membres à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale avaient reçu avec leur convocation la proposition des modifications des statuts explicitées par écrit accompagnée d'un lien de vote électronique personnel. Les votes ont été acceptés jusqu'au 12 mars à minuit.

59 membres ont voté. Avec 59 voix pour sur 59, la Décision n°1, permettant la tenue éventuelle des futures assemblées générales sous forme présentielle, distancielle ou hybride a été adoptée à l'unanimité.

Avec 58 voix sur 59, la Décision n°2 concernant la modification de l'administration et du mode de fonctionnement du bureau de la SFRO a été adoptée à une très grande majorité de 98,3%. Ces résultats valident définitivement ces deux modifications des statuts de la SFRO.

Suite à ces résultats, le bureau valide définitivement les modifications de statuts et leur application dès aujourd'hui. Chaque membre du bureau doit considérer qu'il s'agit de son premier mandat dans le cadre des nouveaux Statuts.

### 3.2. Election du bureau

Les prochaines élections auront lieu en octobre 2021. Philippe Giraud insiste sur le besoin de renouvellement et de rajeunissement du Bureau. Il est essentiel de motiver les jeunes et les femmes à se présenter aux prochaines élections. La communication sera lancée dès courant avril pour informer à ce sujet. Tous les membres du Bureau sont invités à diffuser cette information.

## **4. Commissions et Groupes de Travail**

#### 4.1. Groupe Curiethérapie

JM. Hannoun-Levi présente les activités du groupe de Travail qui est très dynamique avec près d'une réunion par mois.

- Webinaire à venir Curie Prostate (20/05/21), plateforme d'inscription en cours de création, sein (25/11/21) et rectum en 2022.

JM. Hannoun-Levi a relancé VARIAN afin de leur (re)proposer de participer au Webinaire du 20/05/2021.

- Bases de données : 4 bases de données sont plus ou moins avancées en vue d'une publication : prostate « boost », prostate « rattrapage », col utérin/verge, et cancers cutanés/digestifs. Pour rappel, il a été décidé que le comité de pilotage scientifique serait le bureau du GC-SFRO. Une charte de publication a été rédigée (PB/PP/MHT), elle est valable aussi bien pour les manuscrits, que pour les présentations orales ou affichées (le GC-SFRO doit apparaître systématiquement). Les demandes d'autorisation règlementaires ont été obtenues pour la prostate, en attente pour les cancers du col et de la verge. Concernant la base « canal anal », une analyse sur les modalités du boost par Pascal Pommier et Véronique Vendrely est en cours. Le groupe en charge de la base prostate « boost » a déposé un abstract pour le congrès SFRO2021.

- Financement : au 01/2021, 25 k€ sont disponibles

- 3 x 5 k€ en 2019 (Elekta, BEBIG, Varian)
- 1 x 5 k€ (BEBIG) + 1 x 6 k€ en 2020 (Elekta)

- Carte interactive : le module « Joomla » compatible avec le site web de la SFRO sous sa forme actuelle a été acheté. E. Bayart a transmis les informations qui doivent apparaître sur la carte à T. Leroy qui est en train de travailler à son édition.

- Cours : Les cours nationaux de curiethérapie ont lieu en même temps que ce bureau. Le module 1 du diplôme Universitaire de Curiethérapie a eu lieu du lundi 7 au vendredi 11 décembre 2020, le module 2 aura lieu du lundi 22 au vendredi 26 mars 2021.

Jean-Michel Hannoun-levi indique qu'une réflexion médico-économique devrait être entreprise afin de faciliter le dialogue et de valoriser les actes de curiethérapie.

#### 4.2. Groupe Ethique

Le sujet de travail choisi cette année est la radiothérapie palliative. Le programme de la session éthique du congrès a été finalisé et transmis au Conseil Scientifique.

Une enquête sur ce sujet est en cours de finalisation avec Thibault Haaser.

Jean-Léon Lagrange indique que le thème pour 2022 n'a pas encore été défini. Il fait part d'un nombre croissant de participants et d'une bonne dynamique de groupe.

### **5. Projet**

#### 5.1. Commission Pédagogique

Une commission pédagogique avait été récemment créée. Elle est composée de Philippe Giraud, Christophe Hennequin, Cyrus Chargari, Nicolas Pourel et d'un représentant de la SFjRO. Philippe Giraud indique que la proposition d'un financement des cours de DES coordonné par les Sociétés savantes (SFRO, SoFOM) en partenariat avec le LEEM a été validée par le MESRI (Ministère).

## 5.2. Projet Européen sur la recherche en cancérologie

La France prendra la présidence de la Communauté Européenne en 2022. Elle sera donc en position de force concernant la coordination de la recherche en Europe. Des appels d'offres sont en cours pour constituer une plateforme commune dédiée à la recherche. La SFRO est représentée par le Pr Elizabeth Moyal.

## 5.3. Commission Internationale

Dans ce contexte, la SFRO crée une Commission internationale qui sera coordonnée par Philippe Maingon. Nicolas Pourel et Pierre-Etienne Cailleux se portent volontaires pour y participer. La participation à cette commission ne sera pas limitée aux membres du bureau.

La Commission Internationale aura pour but de permettre une meilleure visibilité et une meilleure reconnaissance de la recherche française au niveau international. Elle sera en lien avec le réseau RadioTransNet, ayant déjà établi des liens avec les réseaux européens.

Elle travaillera de concert avec la SFjRO qui va :

- intégrer dans l'HDV Mag une rubrique « relations Internationales » qui relatera notamment des retours d'expérience à l'étranger,
- faciliter les échanges d'internes par le développement d'une plateforme de mise en relation des offres de stages à l'étranger.

## 5.4. Commission Communication

La refonte du site web de la SFRO est à l'étude. Elle devra permettre d'homogénéiser les plateformes de la SFRO, de la SFjRO et de l'AF COR. Le nouveau site devra être dévoilé lors du congrès. Cette refonte devrait permettre d'améliorer la diffusion d'image de la SFRO et contribuer à une augmentation du nombre d'adhérents.

Il sera nécessaire de proposer du contenu attractif accessible pour les membres, notamment l'accès à des webinaires.

Cette commission travaille également la mise en place d'une veille bibliographique en collaboration avec la SFjRO.

## 5.5. Echanges INCa/ASN/HAS

L'HAS ne parvient pas à suivre les progrès de la Radiothérapie. Il est urgent de réviser la méthodologie d'évaluation des nouvelles techniques pour accélérer leurs validations. Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'ASN et l'INCa. Dans une première approche, il pourrait être utile de créer des registres pour certaines techniques spéciales non encore validées et de créer à partir des données ainsi collectées, par exemple sur une année, un équivalent d'ATU avant une validation définitive, ou un refus. Un suivi particulier devrait également être organisé pour les patients ayant fait l'objet d'un ESR.

De manière pratique, fort de la mise en place du registre stéréotaxique, il convient de se rapprocher de la FSM qui offre des tarifs intéressants pour ce type de prestations. Des demandes seront également formulées auprès de l'INCa et de l'ASN afin d'obtenir des aides au financement de ces registres. Il faudra également obtenir des financements pérennes pour maintenir les bases mais aussi financer du personnel dédié (ARC, PEC, ...) au remplissage des CRFs dans les différents établissements.

## 5.6. RecoRad 2.0

Le projet est en phase de relecture générale pour homogénéiser les manuscrits et les faire correspondre au format type demandé. Pour rappel, le but est que seule une version anglaise soit publiée dans le journal Cancer/Radiothérapie et de conserver la propriété du texte original en français. Les manuscrits reçus en français sont envoyés à un cabinet de traduction professionnel. La quasi-totalité des manuscrits en français sont déjà disponibles.

## **6. RadioTransNet**

Le processus de rédaction des priorités sous forme d'un SRA en adéquation avec les orientations des grands sites institutionnels et au plan décennal en cours. Un workshop de restitution sera organisé d'ici la fin de l'année. Cette démarche constitue la base pour pouvoir négocier des appels d'offres dédiés.

Par ailleurs, le rapport d'activité incluant un avenant pour la prolongation du réseau pour 2021 a été transmis à l'INCa. Les démarches de renouvellement du réseau à partir de 2022 sont en cours dans l'objectif d'assurer la continuité du soutien de l'INCa pour les activités et les objectifs de RadioTrasNet.

## **7. AFCOR**

Le « Printemps de l'AFCOR » sera organisé à l'automne 2021 en distanciel avec un prix réduit, sous forme de 3 sessions de 2 heures, 3 soirs consécutifs.

Formations post-congrès SFRO : les thématiques seront « Qualité de la gestion des risques » pour la formation Management et concernera les « ré-irradiations » pour la seconde, le contenu exact reste encore à préciser. L'organisation de webinaires conjoints à ceux de la SFRO est en cours.

## **8. SFjRO**

Les cours de curiethérapie ont lieu en parallèle de ce bureau du 19 mars sous forme de visioconférence, notamment avec les outils de la SFRO (zoom webinaires) et avec l'aide du GC-SFRO. Il en sera de même pour les cours SFjRO de juin.

Comme indiqué précédemment, la SFjRO travaille avec la SFRO au développement d'une veille bibliographique avec la création d'un groupe de travail dédié.

Elle va également intensifier sa communication sur les réseaux sociaux.

L'HDVMag est en difficulté. Malgré une réorganisation éditoriale pour fluidifier le processus, la SFjRO rencontre des difficultés pour négocier avec les industriels et n'a plus les moyens de le maintenir (7500€/numéro, 3 numéros/an).

La question se pose de son maintien. LA SFjRO propose une collaboration avec la SFRO pour en faire un journal commun qui permettrait à la fois une meilleure alimentation en contenu et une garantie financière. La SFRO se laisse le temps de la réflexion, notamment dans le contexte de refonte de sa stratégie de communication.

La rédaction du guide de l'interne est en cours.

Enfin, suite à l'Assemblée Générale de la SFjRO qui s'est tenue le 18 mars 2021, Luc Ollivier prend la présidence de la SFjRO et succède à Morgan Michalet. Philippe Giraud remercie Morgan Michalet du travail accompli durant sa présidence, en très bon accord avec la SFRO, et souhaite la bienvenue à Luc Ollivier.

## **9. Questions diverses**

- François Eschwège quitte, pour des raisons de santé, son poste de Directeur Honoraire. Ce poste de sera pas remplacé.
- Situation de Nimes : l'ARS a validé une autorisation au CHU qui peut être utilisée pour les 2 sites (CHU et libéral), sous réserve d'un audit qui est déjà programmé.
- Situation de l'institut du cancer de Courlancy à Reims : une inspection par l'ASN et l'ARS a eu lieu ce 19 mars. La SFRO et la SFPM ont été mandatées pour expertiser plusieurs dossiers.

**La prochaine réunion du bureau de la SFRO aura lieu le vendredi 4 juin 2021.**

**Sous réserve du contexte sanitaire, il aura lieu en présentiel**

**Au Centre Antoine Béchère - Salle de Réunion 3-4**

**47 Rue de la Colonie 75013 PARIS**